

<http://www.sudouest.fr/2018/03/26/charente-des-truites-mortes-ou-moribondes-dans-la-touvre-4316007-813.php?xtmc=truite&xtnp=1&xtcr=1>

## Charente : des truites mortes ou moribondes dans la Touvre



La saprolegniose apparaît sous la forme d'une mousse blanchâtre qui a attaque la chair du poisson  
FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DE PÊCHE DE LA CHARENTE

***Elles souffrent de saprolegniose, une maladie que les pêcheurs appellent "mycose du poisson".***

Depuis le début du mois de mars, des truites fario sont retrouvées mortes ou très affaiblies dans la Touvre, sur environ 6 kilomètres, en aval du pont de Ruelle jusqu'au siège de la Fédération départementale de pêche, au Gond-Pontouvre (Charente).

### Des centaines de poissons infectés

« Ces individus sont recouverts d'une mousse blanchâtre, une moisissure cotonneuse qui ronge la chair. Lorsque le taux de recouvrement dépasse les 10 à 15%, le poisson est condamné. Pour l'heure, les truites mortes se comptent en dizaines. Les poissons infectés, fatigués et moribonds, se comptent en centaines », explique Valentin Hortolan, le directeur de la [Fédération départementale de pêche et de protection des milieux aquatiques de Charente](#).

Cette maladie, que les pêcheurs appellent "mycose du poisson" répond au nom savant de saprolegniose. L'épidémie a été confirmée ce lundi matin par le Docteur Patrick Girard, vétérinaire ichthyologue de l'Association Santé Poissons Sauvages (ASPS), qui a examiné des photos.

Pas de panique pour autant ! « Le risque de contagion paraît nul ou du moins faible. Aussi, sortir de l'eau des poissons morts ou agonisants n'est pas nécessaire même si, pour des raisons visuelles, ce serait préférable », écrit-il dans une note, que la Fédération de pêche de Charente a publié sur sa page Facebook :



Fédération de Pêche de Charente, 😞 malade.

26 mars, 00:34 · 🌐

Suite aux mortalités constatées sur la Touvre nous avons interrogé le Docteur Patrick Girard, Vétérinaire Ichthyologue et secrétaire de l'ASPS (Association Santé Poissons Sauvages). <https://www.association-sante-poissons-sauvages.com>

Vous trouverez sa réponse sur ce post, malheureusement pour le moment, il n'y a rien à faire...

« Bonjour,

L'explication de ces mortalités me paraît relativement simple.

En effet, elles n'ont affecté que des individus en période de reproduction, donc naturellement plus ou moins en détresse physiologique. Pour preuve, les poissons de la pisciculture qui sont en grossissement, donc pas encore au stade reproducteur, ne sont pas concernés.

Ces mortalités sont donc, pour moi, la conséquence de l'action conjuguée de :

- Saprolegniose, responsable des mycoses observées. On considère que des poissons mycosés meurent systématiquement dès que le taux de recouvrement dépasse 15-20 %;

- et, probablement, de perturbations d'ordre physico-chimiques : MES (=> lésions branchiales) et, peut-être, légère sursaturation gazeuse liée à une augmentation du débit de la rivière.

Enfin, il n'est pas impossible qu'il y ait en seconde intention des surinfections (par exemple par des Flavobactéries)...

En revanche, le risque de contagion paraît nul ou du moins faible. Aussi, sortir de l'eau des poissons morts ou agonisants n'est pas nécessaire même si, pour des raisons visuelles, ce serait préférable. Avec pour condition de ramener et de jeter à la poubelle les sujets infectés.

Restant à votre disposition pour toute précision ou suite éventuelle. »



37 J'aime 20 commentaires 58 partages

## "Inquiétant", mais la saison de pêche n'est pas compromise

Le phénomène reste néanmoins « inhabituel et inquiétant », selon la Fédération départementale de pêche de la Charente et son directeur Valentin Hortolan.

L'épidémie serait liée à la combinaison de plusieurs facteurs :

- poisson affaibli en période de frai ;
- température de l'eau favorable au développement de la maladie ;
- probable modification de la qualité physico-chimique de l'eau (possible concentration d'ammoniaque ou légère sursaturation gazeuse liée à une augmentation du débit de la rivière).

La Fédération départementale de pêche de la Charente souligne que la saison de la pêche à la truite (qui a ouvert le 10 mars au petit matin) n'est pas pour autant compromise. "Les poissons malades se nourrissent mal et ne mordent pas", dit Valentin Hortolan.

## COMMENTAIRES :



•

**blanc sec Il y a 18 heures** - 27 mars 2018 à 14h57

Il ya juste un pisciculture en amont ...rien à voir ?



•

**Suspendu Il y a 1 jour** - 26 mars 2018 à 20h05

Et bien entendu, le développement de ce germe n'a rien à voir avec la pollution des eaux. Of course....